

EDUCATION NATIONALE

La crise du remplacement des enseignants s'amplifie

P3



AFFAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AMARANTE

Lourdes peines pour les responsables de la filiale algérienne

P3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le développement local et l'internet satellitaire au menu

P11

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE)

MC El-Bayadh - ASO Chlef : malheur au vaincu

P9

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le développement local et l'internet satellitaire au menu

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des directives présidentielles issues de la 6e rencontre Gouvernement-Walis, ainsi qu'à l'examen, en deuxième lecture, d'un projet stratégique relatif au déploiement des services de communication par satellite en orbites non géostationnaires (NGSO).

Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion a permis de dresser le bilan annuel de l'application des orientations données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre Gouvernement-Walis tenue les 24 et 25 décembre 2024. Ces orientations portent principalement sur la poursuite de la dynamique de développement local, la consolidation de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que le renforcement du rôle des collectivités locales dans la création de richesse et d'emplois. Elles visent également la modernisation des services publics de proximité et la refonte de la gestion urbaine afin d'améliorer durablement le cadre de vie des citoyens. Le Gouvernement a ainsi passé en revue les avancées enregistrées dans ces différents chantiers considérés comme prioritaires, notamment en matière d'appui aux projets locaux, d'optimisation de la gestion des ressources et de promotion d'une gouvernance territoriale plus efficace.

Par ailleurs, l'Exécutif a examiné en deuxième lecture le projet de déploiement des services de communication par satellite en orbites non géostationnaires. Ce projet s'inscrit dans une stratégie nationale visant à élargir l'accès à l'internet haut débit sur l'ensemble du territoire, avec un accent particulier sur les zones rurales et enclavées. Les recours aux technologies satellitaires NGSO devrait permettre de réduire la fracture numérique, d'améliorer la connectivité dans les régions éloignées et de soutenir le développement économique et social à travers un meilleur accès aux services numériques.

Au-delà de l'aspect technique, ce projet revêt également une dimension stratégique, les autorités mettant en avant la nécessité de renforcer la souveraineté nationale dans le domaine des télécommunications et des infrastructures numériques.

R.N

INNOVATION

Plus de 400 projets de recherche prêts à être concrétisés

Plus de 400 recherches scientifiques, dont 68 projets inscrits dans les programmes nationaux de recherche, sont actuellement prêtes à être mises en application sur le terrain dans divers domaines, notamment la sous-traitance industrielle, a indiqué, hier à Oran, le directeur du développement technologique et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djilali Tsalit. Il a précisé, dans une déclaration à l'APS, en marge d'un atelier sur le rôle de l'université dans le développement de la sous-traitance industrielle, organisé dans le cadre du Salon « Mécanique Algérie » qui se poursuit au Centre des conventions « Mohamed Ben Ahmed » d'Oran, que ces projets ont atteint un stade de maturité avancé, notamment dans des secteurs stratégiques tels que la santé, la technologie et la sécurité alimentaire.

Le même responsable a expliqué que ces projets sont le fruit d'efforts intensifs déployés

EDUCATION NATIONALE

La crise du remplacement des enseignants s'amplifie

Un nombre considérable d'enseignants remplaçants refusent d'occuper des postes temporaires ne dépassant pas trois à quatre mois, provoquant ainsi un manque d'enseignants dans certaines matières, notamment le français et l'anglais, et parfois même dans des matières fondamentales comme les mathématiques.

De nombreux établissements scolaires à travers les wilayas du pays font face à un déficit notable en encadrement pédagogique, en raison de postes vacants dans plusieurs matières. Selon des acteurs du secteur de l'éducation, cette situation est due au désintérêt croissant des enseignants remplaçants pour les postes temporaires, en raison des retards importants dans le versement de leurs salaires, ainsi que de la perte de l'allocation chômage pendant la période de remplacement.

Dans ce contexte, le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, a affirmé qu'un nombre considérable d'enseignants remplaçants refusent d'occuper des postes temporaires ne dépassant pas trois à quatre mois. Cela a entraîné un manque d'enseignants dans certaines matières, notamment le français et l'anglais, et parfois même dans des matières fondamentales comme les mathématiques, provoquant ainsi inquiétude et colère parmi les parents et les élèves. Il a précisé que l'association a reçu des plaintes de parents affirmant que leurs enfants n'ont pas suivi de cours de français pendant un semestre, voire deux, et que dans certaines wilayas du Sud, des élèves sont restés une année entière sans professeur.

Le président de l'Association nationale des parents d'élèves a appelé le ministère de l'Éducation nationale à confier provisoirement les classes vacantes à des enseignants au sein des mêmes établissements, en leur accordant une compensation financière, comme solution d'urgence pour combler le déficit constaté.

Selon lui, le refus des enseignants d'occuper des postes temporaires au non-paiement des salaires dans les délais, appellent les autorités de tutelle à adopter la numérisation et à recruter les enseignants remplaçants via une plateforme numérique, tout en prévoyant à l'avance l'enveloppe budgétaire dédiée aux postes de remplacement afin de garantir le paiement des dus dans les délais.



De son côté, le secrétaire national du Syndicat des lycées algériens (CLA), Fawaz Medkour, a déclaré que l'allocation chômage a largement contribué au désintérêt des enseignants pour les postes de remplacement ces dernières années. Il a expliqué que le salaire perçu par un enseignant remplaçant est proche du montant de l'allocation chômage, ce qui n'encourage pas à accepter des postes temporaires. Il a, en outre, souligné la nécessité de mettre en place un mécanisme garantissant la récupération immédiate de l'allocation chômage à la fin de la période de remplacement, ainsi que le paiement ponctuel des salaires des enseignants remplaçants. Il a également appelé à la conclusion d'un accord clair entre le mi-

nistère de l'Éducation et les enseignants afin de simplifier les procédures et de combler le déficit constaté dans les établissements scolaires.

Il convient de rappeler que les établissements scolaires souffrent d'un déficit d'encadrement en raison de l'accueil annuel d'environ 500 000 élèves supplémentaires, contre l'intégration de plus de 82 410 enseignants. Cette situation a contraint les chefs d'établissement à rechercher des enseignants remplaçants pour couvrir les congés de maladie de longue durée et les congés de maternité remunérés, qui atteignent désormais 150 jours (5 mois) en vertu des nouvelles modifications prévues en juillet 2025.

Amel Bici

ces dernières années, dans le cadre de l'orientation de la recherche scientifique vers la satisfaction des besoins de l'économie nationale et la mise en adéquation de ses résultats avec la réalité industrielle. Il a ajouté que l'objectif stratégique du ministère consiste à faire de l'université un véritable moteur de l'économie nationale, tant au niveau local que national », en fournit des solutions techniques et scientifiques au profit des entreprises économiques, afin d'accroître leur compétitivité et de renforcer l'intégration locale.

Dans le cadre du soutien à l'innovation, M. Tsalit a souligné que les universités algériennes disposent actuellement de 120 incubateurs d'entreprises pour accompagner les projets innovants, en plus de la création de 102 maisons de l'entrepreneuriat, avec l'ambition de les généraliser à l'ensemble des universités et grandes écoles, afin de créer un environnement universitaire attractif pour les entrepreneurs, les entreprises écono-

miques ainsi que les étudiants souhaitant concrétiser leurs projets innovants. Il a ajouté que la Direction générale de la recherche scientifique œuvre à rapprocher les chercheurs des entreprises productives afin de développer la production locale, affirmant que la pérennité et la compétitivité de toute entreprise restent tributaires de l'intégration de l'innovation et de la recherche technologique dans son activité, tout en bénéficiant des incitations fiscales et des facilitations accordées aux entreprises engagées dans la recherche et le développement.

La matinée du salon a été marquée par l'organisation d'un atelier consacré au développement local de la sous-traitance dans le secteur de l'industrie automobile et des services après-vente, animé par le groupe « Stellantis Algérie », producteur des véhicules « Fiat », avec la participation de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest et de la société « Edi-Nat », spécialisée dans la fabrication de faisceaux électriques. Les ré-

sultats d'un recensement exhaustif des sous-traitants ont été présentés afin d'évaluer les capacités liées à l'industrie automobile et aux pièces de recharge. De leur côté, les responsables de « Stellantis » ont souligné que la sous-traitance repose sur quatre principales catégories, comprenant notamment les pièces plastiques et les faisceaux électriques désormais fabriqués localement dans le cadre d'un partenariat avec « Edi-Nat », ainsi que les vitrages, les batteries, les réservoirs et d'autres composants à valeur ajoutée, avec un travail en cours sur l'organisation de 40 références industrielles. Ils ont également confirmé l'existence de conditions d'agrément pour les sous-traitants locaux, indiquant que le taux d'intégration a atteint 20 % à la fin de 2025, avec 13 sous-traitants dans la fabrication et 13 dans les services après-vente, lesquels offrent, selon eux, davantage d'opportunités pour le développement de l'industrie des pièces de recharge.

R.N

PLUSIEURS BARRAGES EN CRUE GRÂCE AUX RÉCENTES PLUIES

Tebboune met en garde contre les coupures d'eau

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors du Conseil des ministres tenu mardi, le respect strict des plans de distribution de l'eau potable à l'échelle nationale tout au long de l'année, exprimant sa colère après la coupure d'eau survenue dans la wilaya de Chlef.

Le président a estimé que « l'incident de coupure d'eau survenu pour les habitants de la wilaya de Chlef, avant sa récente intervention, est totalement unacceptable et engage la pleine responsabilité des parties concernées », avertissant sévèrement contre tout relâchement pouvant entraîner de telles situations. Dans ce contexte, il a demandé de renforcer les mesures de précaution et de contrôle lors des opérations de vidange des excédents d'eau des barrages pleins et a ordonné la création d'une nouvelle station de traitement des eaux usées à Tindouf, destinée notamment aux projets agricoles prometteurs.

Le président Tebboune a rappelé l'impact direct des coupures d'eau sur les citoyens, en particulier lorsqu'elles touchent certaines zones sans affecter d'autres régions, suscitant un sentiment de marginalisation et d'injustice dans la répartition des ressources.

Cet incident rappelle celui survenu dans la wilaya de Tiaret, à la veille de l'Aïd en juin 2024, qui avait provoqué des manifestations dans la capitale régionale et les communes environnantes alimentées par le barrage de Bakhda. L'intervention du président avait alors conduit les ministres de l'Intérieur et des Ressources en eau à mettre en place des plans d'urgence pour résoudre la crise dans un délai de 24 heures.

Les fortes pluies tombées fin janvier et début février ont fait monter le niveau de nombreux barrages, certains atteignant leur niveau maximal depuis leur création. Selon l'Agence nationale des barrages et transferts, le taux de remplissage des barrages au niveau national atteint actuellement 44,2 %, avec une prévision de 60 % d'ici la fin de l'hiver. Huit barrages ont atteint leur capacité maximale dans les wilayas de Mascara, Tissemsilt, Mostaganem, Jijel, Skikda et El Tarf, et 58 au-



tres sont remplis à plus de 50 %. Des alertes ont été émises à Tiaret concernant le barrage de Bakhda (95 % de remplissage) et à Jijel pour le barrage de Beni Haroun (99 %), invitant les populations et les agriculteurs à faire preuve de vigilance.

À Relizane, le barrage Sidi Mohammed Ben Ouada a atteint 84 % de remplissage avec 5,7 millions de m³, tandis que le barrage de Oued Chlef à Mostaganem est plein à 100 % avec 30 millions de m³, nécessitant un déversement vers le réservoir « Krada » (capacité 61 millions de m³). Le barrage de Gargar à Oued Arhio a été alimenté par 31,2 millions de m³ supplémentaires,

atteignant 55 % de sa capacité, un niveau inédit depuis sept ans. Le barrage Kadiat Ersafa à Tissemsilt, totalement à sec l'an dernier, a reçu plus de 3 millions de m³, et le niveau des barrages à Ain Defla a augmenté de 26 %.

Le barrage Kaf El-Der à Tipaza a été rempli pour la première fois depuis sa mise en service en 2023, atteignant 125 millions de m³ (+40 millions m³), nécessitant un déversement préventif. Enfin, l'Agence nationale des barrages a commencé la vidange technique du barrage Beni Zid à Skikda après un remplissage supérieur à 100 % (47 millions de m³).

Mahdi B.

Conseil exécutif de l'UA

L'Algérie réaffirme l'engagement en faveur d'une Union africaine

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé mercredi à Addis-Abeba l'engagement constant de l'Algérie à soutenir toute initiative visant à renforcer l'Union africaine (UA) et à consolider sa place sur les scènes continentale et internationale. S'exprimant lors des travaux de la 48^e session du Conseil exécutif de l'UA, tenue les 11 et 12 février dans la capitale éthiopienne, à l'occasion de l'examen du rapport du Comité des représentants permanents (COREP), M. Attaf a souligné que l'Algérie appuie « tout effort à même de renforcer et de doter notre organisation de la logique du repli sur soi ».

Il a insisté sur la nécessité d'asseoir davantage la présence de l'Union africaine aux niveaux continental et international, et de lui permettre de faire face, « avec réalisme et

responsabilité », aux défis actuels, qu'ils soient d'ordre continental ou mondial. Le chef de la diplomatie algérienne a, par ailleurs, exprimé le soutien d'Alger à la Commission de l'Union africaine ainsi qu'à la présidence tournante de l'organisation, réitérant la disponibilité de l'Algérie à accompagner les démarches visant à dynamiser l'action africaine commune.

Évoquant le Sommet de l'UA en préparation, M. Attaf a estimé qu'il revêt une importance particulière au regard du contexte international actuel. Un contexte, a-t-il averti, susceptible de marginaliser l'Afrique, d'éclipser ses priorités et de réduire l'impact de sa voix sur la scène mondiale.

Face à cette conjoncture, le ministre d'État a appelé les États membres à dépasser les considérations strictement internes liées au fonctionnement de l'organisation pour adopter une vision plus large et prospective. Il a

plaidé pour l'élaboration d'une approche collective capable d'identifier avec précision les menaces et les risques auxquels le continent est confronté, tout en adaptant l'action commune aux mutations rapides de l'environnement international.

Ahmed Attaf a également souligné l'impératif de réhabiliter le projet d'unité africaine en tant que choix stratégique incontournable, estimant qu'il constitue un levier essentiel pour préserver le destin commun des peuples africains dans un monde marqué par l'instabilité.

Pour le ministre, l'Afrique doit se doter d'une vision partagée, à la hauteur des défis contemporains, afin de défendre efficacement ses intérêts et ses aspirations, et d'assurer une meilleure prise en compte de ses préoccupations dans les équilibres internationaux actuels et futurs.

Synthèse : Ab.N

AFFAIRE ANEP 2

Des ex-ministres condamnés en appel pour dilapidation de fonds publics

La chambre pénale près la Cour d'Alger a rendu, hier mercredi, ses décisions dans l'affaire de corruption ayant touché l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), connue médiatiquement sous l'appellation « ANEP 2 ». Le verdict comporte des condamnations à des peines diverses à l'encontre d'anciens ministres et de hauts responsables du secteur de la communication.

Selon des sources médiatiques concordantes ainsi qu'une équipe d'avocats suivant le dossier, la chambre pénale (juridiction de

second degré) a confirmé la peine de six (6) ans de prison ferme prononcée à l'encontre de l'ancien ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

Elle a également condamné l'ancien ministre Hamid Grine à deux (2) ans de prison ferme. Les décisions ont aussi concerné l'ancien directeur général de l'Agence nationale d'édition et de publicité, Amine Chikhi, qui a écopé de six (6) ans de prison ferme. Ces condamnations interviennent à l'issue de poursuites pour de lourdes charges, notamment « dilapidation de deniers publics, octroi

d'avantages indus à autrui et abus de fonction dans la distribution de la publicité institutionnelle », des faits qui ont ébranlé le secteur des médias et de la publicité au cours des dernières années.

Dans le cadre de l'action civile, la cour a en outre condamné Djamel Kaouane et Amine Chikhi à verser une indemnité d'un million de dinars au profit de l'Agent judiciaire du Trésor.

Les faits reprochés remontent à la période comprise entre 2015 et 2019, tandis que l'enquête a été ouverte en 2023, après que

les investigations de la police judiciaire ont mis au jour de graves irrégularités liées aux contrats de publicité conclus avec des organismes de presse.

Ces irrégularités consistaient notamment en l'octroi d'espaces publicitaires publics à de très petits journaux, voire à des publications fictives ou inexistantes. Le parquet a estimé qu'il s'agissait d'un « abus de fonction et d'un détournement de fonds publics », ainsi que de pratiques de « favoritisme dans le choix des titres de presse bénéficiaires ».

R.N

AFFAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AMARANTE

Lourdes peines pour les responsables de la filiale algérienne

Le tribunal de Dar El Beïda, à Alger, a rendu son verdict dans l'affaire impliquant des employés et responsables de la filiale algérienne de la société française de sécurité Amarante International, prononçant des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme.

Cette affaire remonte à l'implantation d'Amarante en Algérie en 2009, où la société spécialisée dans la sûreté et la gestion des risques avait notamment obtenu le marché de sécurisation du personnel et des appareils de la compagnie Air France. Dès ses débuts, des interrogations avaient émergé quant à la conformité de certaines de ses activités avec la législation algérienne encadrant les sociétés de sécurité et les missions sensibles. Les autorités s'étaient notamment penchées sur l'adéquation entre les missions exercées et l'objectif social inscrit au registre du commerce.

Les suspicions ont conduit à des enquêtes approfondies, et en décembre 2023, la filiale algérienne d'Amarante a été officiellement disqualifiée, marquant un tournant dans le dossier. Les poursuites engagées visent plusieurs responsables et employés accusés d'avoir outrepassé l'objet social de la société. Ils sont poursuivis pour espionnage et divulgation d'informations susceptibles de nuire à l'économie nationale.

Selon le quotidien Echorouk, les mis en cause auraient collecté des informations sensibles et élaboré des rapports détaillés sur les opérations des services de sécurité ainsi que sur les bilans hebdomadaires et mensuels de certaines unités de l'Armée nationale populaire (ANP). Ils auraient également réalisé des cartographies des niveaux de sécurité dans différentes régions du pays. L'accusation souligne également que des informations économiques et financières auraient été transmises à des tiers, avec des rapports jugés trompeurs, susceptibles de dissuader des investisseurs étrangers et de nuire aux intérêts économiques du pays.

Au terme du procès, le tribunal a condamné deux responsables algériens, Z. Athmane et Kh. Zouaoui, à 20 ans de prison ferme. Une troisième accusée, O. Sabrina, qui comparait libre, a été condamnée à une année de prison ferme pour non-dénonciation. Sid A.

PRODUCTION DU LAIT INFANTILE EN ALGÉRIE

Giplait signe un accord avec la société biélorusse Bellakt

Le groupe Giplait a signé, mardi en Biélorussie, un accord de coopération et de partenariat avec la société biélorusse Bellakt pour la fabrication et la production de lait pour nourrisson en Algérie, a indiqué un communiqué du groupe. La signature de cet accord intervient à l'occasion de la visite de travail d'une délégation de Giplait en Biélorussie, conduite par la directrice générale du groupe, Samah Lahouh. Ont assisté à la cérémonie de signature, la directrice générale du groupe Giplait et nombre de ses cadres, la représentante du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation biélorusse, Ekaterina Valevna Fomenko, la directrice générale adjointe de Bellakt, Tatiana Olegovna Gorkavik, ainsi que des cadres de la société. Cet accord se veut une réponse aux recommandations et résultats issus de la visite effectuée en Algérie par une délégation biélorusse, composée du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et du président exécutif de la société Bellakt, laquelle s'est rendue à la filiale de la laiterie de Rouiba dans le cadre du Forum d'affaires algéro-biélorusse tenu en décembre dernier et ce, "en consécration de la dynamique positive mutuelle ayant marqué la visite", a précisé la même source.

**INTERNATIONAL
FOOD&DRINK EVENT (IFE) DE LONDRES**

Ouverture des inscriptions aux exportateurs algériens

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions aux opérateurs algériens actant dans le domaine de l'exportation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, pour participer à l'International Food&Drink Event (IFE), prévu à Londres, le 30 mars au 1er avril prochain. Le ministère a invité les opérateurs désirant prendre part à ce salon à s'inscrire via le lien dédié à cet effet sur son site électronique. L'IFE est l'un des plus importants salons spécialisés dans les produits agroalimentaires en Europe et au Royaume-Uni, rassemblant des produits de différentes catégories, à l'instar des produits végétaux, organiques et surgelés, des produits healthy, des produits de boulangerie, des snacks et des aliments spécialisés. L'événement constitue une opportunité de rencontre entre les professionnels du commerce de détail, des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, de la distribution et de l'import-export en vue d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat, de renforcer les relations commerciales et de conclure des contrats.

Le programme des activités de ce salon prévoit l'organisation d'assises et de rencontres d'experts conçues spécialement pour les professionnels qui aspirent au leadership, à l'innovation et à l'excellence dans le secteur de l'alimentation et des boissons, outre la découverte des nouveautés et tendances mondiales dans ce domaine, selon le ministère.

R.E

DGI

Journée d'étude sur les nouvelles mesures fiscales

La Direction générale des impôts (DGI) a organisé, mardi à Alger, une Journée d'information et de sensibilisation sur les nouvelles mesures fiscales contenues dans la Loi de finances 2026, a indiqué un communiqué de la DGI. Cet événement, tenu en présence du Directeur général des impôts, M. Djamel Hanniche, de l'Inspecteur général et de plusieurs cadres centraux, et avec la participation par visioconférence de plusieurs responsables et cadres des services extérieurs, s'inscrit dans le cadre des efforts de la DGI visant à assurer la cohérence législative et à accompagner ses services opérationnels. Dans une allocution prononcée à cette occasion,

SALON MÉCHANICA ALGÉRIE

Quatre contrats de concession attribués à des investisseurs

L'opération a concerné les entreprises "Hamoud Parts", spécialisée dans la fabrication et l'assemblage de composants, d'accessoires et de pièces de rechange automobiles (Oran), "Adi-Net Or" spécialisée dans les équipements électroniques destinés à la maintenance industrielle à Ain Temouchent (deux contrats), ainsi que "Adi-Net Géolocalisation", spécialisée dans la fabrication d'équipements liés à l'énergie solaire et électrique dans la même wilaya.



Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a supervisé, mardi soir à Oran, la cérémonie de remise de quatre contrats de concession à des investisseurs ayant bénéficié de foncier industriel pour la réalisation de leurs projets. Cette cérémonie s'est déroulée en marge d'une journée d'étude consacrée à la sous-traitance, organisée par la même agence dans le cadre du Salon "Méchanica Algérie", en présence du directeur général des petites et moyennes entreprises au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Rebai, du directeur général de "Stellantis Algérie" pour la fabrication des véhicules "Fiat", Raoui Badji, ainsi que du délégué régional du Conseil du renouveau économique algérien, Tazi Mohamed Amine. Les investisseurs ont bénéficié de ces contrats via la plateforme numérique de l'investisseur, lancée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement dans le but de faciliter l'accès au foncier économique. L'opération a concerné les entreprises "Hamoud Parts", spécialisée dans la fabrication et l'assemblage de composants, d'accessoires et de pièces de rechange automobiles (Oran), "Adi-Net Or" spécialisée dans les équipements électroniques destinés à la maintenance industrielle à Ain Temouchent (deux contrats), ainsi que "Adi-Net Géolocalisation", spé-

cialisée dans la fabrication d'équipements liés à l'énergie solaire et électrique dans la même wilaya.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. Rekkache a réitéré l'engagement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement à accompagner les porteurs de projets, en particulier les petites et moyennes entreprises et les startups. Il a indiqué que l'agence œuvre, en coordination avec l'ensemble des partenaires, notamment le ministère de l'Industrie, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, ainsi que l'ensemble des institutions de l'Etat, à l'augmentation du taux d'intégration locale et à la création d'un environnement favorable à ces projets, notamment à travers la mise en place de zones spécialisées. Par ailleurs, en marge du salon, six accords de partenariat industriel ont également été signés, dont cinq avec le groupe "Stellantis", tandis que le sixième concerne deux entreprises opérant dans le domaine des pièces de rechange pour motocycles. D'autre part, le directeur général des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'innovation au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Rebai, a souligné, dans son intervention, mardi, à une table ronde intitulée "La sous-traitance et l'intégration industrielle : défis, opportunités et

perspectives", organisée dans le cadre d'une journée d'étude initiée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) sous le thème "L'investissement productif au service de la sous-traitance et de l'intégration industrielle", en marge de la première édition du Salon "Méchanica Algérie", que le développement de la sous-traitance industrielle est devenu un choix stratégique incontournable pour promouvoir l'intégration industrielle et bâtir une base de production nationale solide. Il a affirmé que l'activité de fabrication et de montage automobile en Algérie est désormais, sur le plan réglementaire, directement liée à l'implantation d'une sous-traitance locale performante. Il a précisé que la sous-traitance constitue un levier efficace pour le développement des petites et moyennes entreprises, en ce qu'elle permet la réduction des coûts, le transfert de technologie et la création de nouvelles valeurs industrielles, tout en renforçant la flexibilité de ces entreprises et leur capacité d'adaptation aux exigences du marché et aux mutations industrielles.

M. Rebai a assuré que l'objectif consiste à porter le taux d'intégration locale dans les chaînes de valeur industrielle, notamment dans le secteur automobile, à plus de 30% d'ici la fin de l'année 2026.

R.E

de qualité et d'améliorer l'environnement de travail.

Au cours de cette Journée d'information, les cadres de la DGI ont présenté des exposés techniques analysant en profondeur les différents axes législatifs et de contrôle, portant notamment sur les impôts directs et taxes assimilées, le régime fiscal applicable aux entreprises étrangères, la taxe sur le chiffre d'affaires, ainsi que les nouveautés relatives aux droits d'enregistrement, aux droits de timbre et aux impôts indirects. Les participants ont également abordé les mesures visant à renforcer l'inclusion fiscale et financière, les mécanismes de contrôle et d'audit fiscal, les stratégies de prévention et de lutte

contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que le traitement des contentieux fiscaux et les garanties accordées au contribuable.

La rencontre a été clôturée par un débat avec les cadres des services extérieurs, lors duquel les directeurs centraux ont fourni des explications précises sur diverses questions et préoccupations soulevées, ce qui a permis de clarifier les aspects techniques complexes et de renforcer la préparation des équipes de terrain, en prévision de l'entrée en vigueur de ces mesures en toute fluidité et professionnalisme, a conclu le communiqué.

R.E



MASCARA

Plantation de 100.000 arbustes dans des zones forestières et urbaines samedi prochain



La Conservation des forêts de la wilaya de Mascara a programmé une opération de plantation de 100.000 arbustes dans des zones forestières et urbaines, prévue samedi prochain, a indiqué, mardi, le Conservateur des forêts par intérim, Othmane Sadat.

M. Sadat a précisé que la Conservation a retenu 19 sites, répartis entre zones forestières et urbaines, ainsi que les bassins versants au niveau des barrages de la wilaya, pour la plantation de pas moins de 100.000 arbustes de différentes essences, dont le pin d'Alep, le caroubier et des arbres d'ornement.

Il a ajouté que cette opération, qui sera menée sous la supervision des autorités de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la grande initiative nationale de plantation de cinq millions d'arbres, supervisée par le ministère de l'Agriculture, du Dévelop-

pement rural et de la Pêche.

Le même responsable a indiqué que cette initiative verra la participation de toutes les circonscriptions forestières de la wilaya, ainsi que de plusieurs organismes et établissements publics, des associations activant dans différentes communes, des comités de quartiers, en plus des élèves des établissements éducatifs et des adhérents des clubs sportifs. Afin d'assurer la réussite de cette opération, la Conservation des forêts a lancé, depuis plusieurs jours, une vaste campagne de sensibilisation, comprenant la diffusion de spots radiophoniques, le placardage d'affiches dans les espaces publics, ainsi que la publication de dépliants et de supports de sensibilisation sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, appelant l'ensemble des catégories de la société de la wilaya à une large participation aux opérations de plantation

programmées pour samedi prochain dans les zones forestières et urbaines.

Cette opération vise à élargir le couvert végétal des forêts de la wilaya, tout en contribuant à renforcer la sensibilisation à l'importance des initiatives volontaires de reboisement et à leur rôle dans le développement du patrimoine forestier de la région, a souligné le responsable. Par ailleurs, la Conservation des forêts poursuit la mise en oeuvre du programme des opérations de plantation volontaire dans le cadre de la campagne de reboisement 2025-2026, ciblant les zones forestières, les équipements publics, les accotements des routes nationales, les espaces verts urbains, ainsi que les bassins versants des barrages, a-t-on fait savoir de même source.

TIPASA

Près de 5.600 logements raccordés à l'électricité et au gaz en 2025

direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tipasa a procédé, en 2025, au raccordement de près de 5.600 logements aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme.

Selon la même source, l'année 2025 a vu le raccordement de 1.716 foyers au gaz naturel grâce à un réseau de plus de 93 kilomètres, réalisé dans le cadre d'un programme spécial destiné aux zones reculées.

Ces projets, qui ont permis de porter le taux de raccordement au gaz naturel à 88 % et ont mobilisé une enveloppe de 300 millions de DA, ont profité à plusieurs zones rurales et montagneuses, notamment dans les communes de Damous, Fouka, Gouraya, Sidi Amar, Menaceur, Arhat, Cheïba et Sidi Ghilès. Par ailleurs, 3.860 unités de logements situées dans de nouveaux quartiers ont été raccordées à l'électricité et au gaz, dont 1.391 unités de la formule location-vente (AADL), 2.266 logements sociaux et 203 logements promotionnels aidés (LPA), répartis sur les communes de Tipasa, Fouka, Ahmer El Ain, Bou Ismail, Hattaba, Cherchel, Hadjout, Menaceur, Sidi Ghilès, Sidi Amar, Gouraya, Messelmoun, Bourkika et Damous. Dans le secteur de l'éducation, 12 établissements scolaires ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, dont huit (8) écoles primaires, deux (2) Collèges d'enseignement moyen (CEM) et deux (2) lycées. Dans le secteur agricole, 232 exploitations agricoles ont bénéficié d'un raccordement à l'électricité, en 2025, tandis que 10 installations relevant du secteur des ressources en eau ont également été raccordées au réseau électrique, selon la même source.

EL BAYADH

Le secteur de la santé se dote de nouveaux services spécialisés

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El Bayadh s'est renforcé avec la mise en service de trois nouveaux services médicaux spécialisés, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la wilaya. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie visant à développer la carte sanitaire et à améliorer le niveau de prise en charge médicale au profit des citoyens de la wilaya d'El Bayadh, ces services concernent une unité d'oncologie, ce qui représente une étape importante à même de renforcer les services médicaux de proximité et spécialisés.

Les nouveaux services concernés sont la médecine anatomopathologique, l'ophtalmologie et la médecine du travail. Leur mise en service devrait donner une forte impulsion au secteur de la santé dans la wilaya, à travers l'amélioration de la qualité du service public offert, répondant ainsi aux attentes des citoyens en matière de qualité d'accueil, de bonne orientation, de rapidité de prise en charge et de traitement, tout en assurant une exploitation optimale des espaces disponibles au sein de l'unité des maladies cancéreuses. Cela permettra la création d'un pôle médical intégré, facilitant le parcours de soins du patient.

TIMIMOUN

Vers la valorisation de la petite agriculture

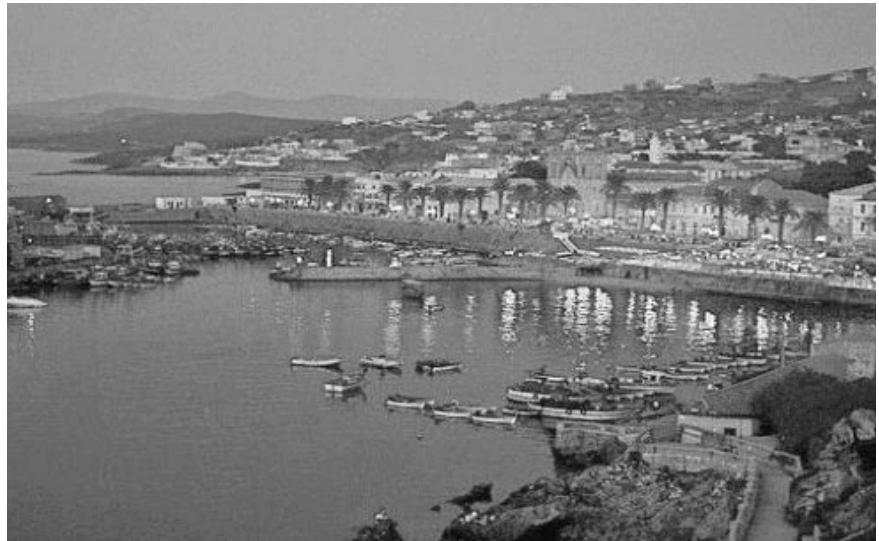
D'intenses efforts sont entrepris dans la wilaya de Timimoun pour la valorisation de la petite agriculture de type oasisien, à travers le soutien en moyens et équipements pour promouvoir l'agriculture du territoire, ont indiqué mardi les responsables de la Chambre locale de l'Agriculture.

Intervenant en application de la stratégie de l'Etat portant appui des activités agricoles, ces déclenchements visent à soutenir les petites activités agricoles, levier de développement de l'économie local, en moyens, notamment par l'encouragement de la modernisation et la mécanisation des diverses cultures, en vue de satisfaire le marché, a affirmé le président de la Chambre agricole, Mohamed Kerroumi. Pratiquée depuis la nuit des temps, l'agriculture dite "saharienne traditionnelle" n'a cessé de prospérer, notamment la phoeniciculture, pour se frayer un chemin dans le cadre de la stratégie nationale de soutien agricole et de conception d'un système agricole intégré. Cette approche de modernisation et de mécanisation de la petite agriculture dans la région a été au centre d'une rencontre ayant regroupé, dernièrement à Timimoun, le directeur général du groupe algérien de l'industrie mécanique (AGM), le Président-directeur général de l'entreprise publique de commercialisation de matériels et équipements agricoles "EPE-PMA", le directeur général du groupe avicole-Ouest (ORAVIO) et les autorités locales.

La rencontre a permis de passer en revue les différentes préoccupations formulées par les petits agriculteurs, leur dotation en équipements et matériels mécaniques ainsi qu'en semences et intrants agricoles, en vue de les encourager à s'orienter vers le développement des cultures stratégiques, et leur permettre de commercialiser leurs récoltes à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et à l'Office national des aliments de bétail (ONAB). Dans ce sillage, le directeur des services agricoles de Timimoun, Rafik Bennmansour, a soutenu que cette rencontre a été mise à profit pour faire le point sur la campagne de moisson du maïs en grains, la mobilisation des moyens nécessaires de récolte, la mise en place d'une commission de coordination et de suivi de la campagne en vue d'aplanir et solutionner les contraintes rencontrées, ainsi que l'organisation d'une journée de vulgarisation sur l'utilisation des matériels et outils agricoles.

La wilaya de Timimoun figure parmi les premières wilayas du pays en termes de production de maïs en grains et d'autres cultures stratégiques susceptibles de contribuer à la diversification de l'économie nationale et la réalisation de la sécurité alimentaire.

EL TARF

Convention de partenariat entre les directions de la formation professionnelle et du tourisme

Une convention de partenariat et de coopération a été signée, à El Tarf, entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya "afin d'améliorer la qualité de la formation des stagiaires", a-t-on appris, mardi, auprès des deux directions.

Le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Abdellouahab Hadji, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette convention vise à "moderniser les

mécanismes de formation et d'adapter les programmes de formation aux besoins en main d'œuvre qualifiée exprimés par le secteur du tourisme".

Il a ajouté que la convention en question, signée récemment, s'inscrit dans le cadre des missions du secteur et de l'approche participative adoptée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels pour renforcer les capacités des jeunes en formation appliquée et les doter des compétences professionnelles nécessaires.

La directrice du Tourisme et de l'Artisanat, Madja Zenadi, a précisé, quant à elle, que par cette convention, les deux secteurs ambitionnent d'"ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles aux stagiaires, à promouvoir la plateforme de formation en alternance, à renforcer la relation entre les demandeurs de formation et les entreprises, à développer le secteur du tourisme et de l'artisanat et à créer des emplois pour les jeunes conformément à la stratégie nationale de développement durable".

COMMUNE D'AÏN KHAL (AÏN TEMOUCHENT)**Illizi(Djanet) : Validation des acquis de l'expérience des guides touristiques non-agréés**

Une opération de validation des acquis de l'expérience (VAE) des guides touristiques non-agréés a été lancée dans les wilayas d'Ilizzi et Djanet, dans le cadre de l'organisation, la qualification et la professionnalisation de cette activité, ont indiqué mardi les organisateurs.

Le secteur du tourisme de la wilaya d'Ilizzi a organisé des rencontres et consultations techniques au profit de 79 guides touristiques non-agréés, devant être évalués par un jury composé d'experts et d'encadreurs des secteurs du Tourisme et de la Formation professionnelle, ainsi que d'opérateurs touristiques, en vue de valoriser les expériences professionnelles acquises, les homologuer et délivrer à leurs auteurs un diplôme leur permettant d'exercer de manière réglementaire et organisée.



Dans la wilaya de Djanet, l'opération concerne 260 guides touristiques ciblés par ce programme intervenant dans le cadre d'un protocole conclu entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et l'Enseigne-

ment professionnels et portant sur la qualification, au titre de la VAE, des guides touristiques non-agréés. La démarche s'assigne entre autres objectifs, la structuration de l'activité de guide touristique, notamment dans

les régions du Sud aux grandes potentialités touristiques, naturelles et culturelles, ainsi que le développement du tourisme saharien à travers la valorisation des ressources humaines et l'amélioration des prestations.

LIGUE 1(FRANCE)

Marseille met fin à l'ère De Zerbi

L'Olympique de Marseille et Roberto De Zerbi ont officialisé la fin de leur collaboration dans la nuit de mardi à mercredi, quelques jours après la lourde défaite concédée face au Paris Saint-Germain (5-0) en Ligue 1. Les deux parties évoquent une décision prise d'un commun accord, à l'issue d'une réflexion menée par la direction du club dans l'intérêt sportif de cette fin de saison.

Arrivé à l'été 2024, l'entraîneur italien de 46 ans restait sur une saison réussie, conclue par une deuxième place en championnat. Mais l'humiliation subie au Parc des Princes a précipité sa chute, alors qu'il était déjà fragilisé par des résultats irréguliers. Supporters et médias locaux n'ont pas digéré la débâcle dans le Classique, symbole des difficultés marseillaises actuelles.

Ces dernières semaines, l'OM a accumulé les contre-performances, notamment en Ligue des champions, avec de lourdes défaites contre Liverpool et Bruges. Dépassé, De Zerbi avait admis ne pas avoir d'explication face au manque de constance de son équipe. Malgré un effectif renforcé par des recrues ambitieuses comme Benjamin Pavard, Igor Paixao ou Nayef Aguerd, le club accuse un retard de quatre points par rapport à la saison précédente au même stade.

Quatrième de Ligue 1, à distance du PSG, Marseille reste toutefois en course pour le podium et une qualification directe en Ligue des champions, essentielle pour ses finances. La Coupe de France demeure également un objectif, le trophée échappant au club depuis 1989.

R.S

MERCATO

Salah, Kane, Romero, Maguire, Ederson...

La direction d'Al-Hilal a commencé à négocier avec l'agent de Mohamed Salah, l'ailier de Liverpool, Harry Kane et Harry Maguire pourraient respectivement prolonger avec le Bayern Munich et Manchester United, Cristian Romero est pisté par trois très gros clubs espagnols, l'Atlético de Madrid se positionne sur Ederson...

Al-Hilal discute avec Salah

Comme l'annonce Foot Mercato, l'agent de Mohamed Salah est actuellement en discussions avec Al-Hilal, le nouveau club de Karim Benzema. L'international égyptien, pisté en Saudi Pro League depuis plusieurs années, ne serait pas forcément fermé à l'idée de poursuivre sa carrière en Arabie Saoudite.

Maguire pourrait prolonger avec Manchester United

Selon les informations du Daily Mail, Harry Maguire, qui arrive en fin de contrat avec Manchester United en juin prochain, pourrait prolonger avec les Red Devils. Pour rappel, le joueur de 32 ans était arrivé en 2019, en provenance de Leicester, pour quelque 89 millions d'euros.

Du beau monde sur Romero

D'après Mundo Deportivo, le Real Madrid aimerait faire venir Cristian Romero, le capitaine de Tottenham, lors du prochain mercato. Cependant, les Merengue seraient concurrencés par le Barça et l'Atlético de Madrid, qui ont aussi coché le nom du défenseur international argentin.

Kane prêt à prolonger avec le Bayern ?
Lié au Bayern Munich jusqu'en juin 2027, Harry Kane aurait commencé à échanger avec le club bavarois pour une prolongation de contrat, indique Sky Sports. "Nous sommes en pourparlers", a confirmé mardi Max Eberl, le directeur sportif du champion d'Allemagne en titre.

L'Atlético vise Ederson

Selon le journaliste Matteo Moreto, l'Atlético de Madrid aimerait enrôler Ederson, le milieu de terrain de l'Atalanta Bergame. Le club entraîné par Diego Simeone souhaiterait finaliser le dossier au tout début de l'été.

Source : Eurosport

COUPE D'ITALIE

Côme élimine Naples et file en demi-finale

Côme, porté par son gardien français Jean Butez, s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Italie en allant battre Naples aux tirs au but (7-6) après leur match nul 1-1 dans le temps réglementaire mardi soir. Le club lombard retrouvera la Lazio Rome ou Bologne dans le dernier carré.

Club surprise de la saison en Serie A, où il occupe la 6e place avec un match en retard, Côme disputera le dernier carré pour la deuxième fois de son histoire depuis 1986, lorsqu'il avait été éliminé par la Sampdoria. Et il le doit à son gardien, auteur d'un

arrêt décisif dans la séance de tirs au but fatidique contre Naples. Dans une première mi-temps enlevée, où les deux équipes ont proposé du jeu mais ont péchié par manque de réalisme, le match s'est débloqué sur un penalty accordé à Côme consécutif à une faute de Jorge Jesus sur Ivan Smolcic qui s'appretait à armer. Martin Baturina a exécuté la sentence et donné l'avantage au club lombard (1-0, 39e). Sous une pluie battante, le Napoli a rapidement recollé, par l'intermédiaire de Antonio Vergara qui, lancé dans le dos de la défense, a fixé le gardien Butez et placé une frappe

enroulée au ras du sol (1-1, 46e). L'équipe d'Antonio Conte Antonio s'est créé d'autres occasions, dont la plus nette est la reprise de la tête de l'imposante Amir Rahmani sauvé sur la ligne par Nico Paz (65e). Ensuite le match a eu tendance à ronronner comme si les deux équipes prenaient moins de risques de se découvrir, jusqu'à la fin et la séance de tirs au but qui a donc souri aux joueurs de Cesc Fabregas. Côme rejoint l'Inter et l'Atalanta Bergame qui ont validé leur place dans le dernier carré la semaine dernière.

AFP

ANGLETERRE

Newcastle se reprend en enfonçant Tottenham (2-1)..



Newcastle s'est donné de l'air en allant obtenir une rare victoire à l'extérieur en Premier League, mardi chez une équipe de Tottenham (2-1) qui s'enfonce dans la crise. Les Magpies remontent à la dixième place, en attendant le reste de la 27e journée, et relèvent la tête après une série de trois défaites consécutives en

championnat qui avait accru la pression sur l'entraîneur Eddie Howe. Jacob Ramsay, servi par Anthony Gordon, a mis le but de la victoire (68e, 2-1), quatre minutes seulement après l'égalisation d'Archie Gray sur un corner (64e, 1-1). Tottenham, sans inspiration offensivement, a eu besoin d'un coup de pied arrêté pour marquer. Et

sa défense a encore montré une trop grande perméativité. Juste avant la mi-temps, Malick Thiaw avait profité de cet attentisme pour battre Guglielmo Vario en deux temps (45e+5). Cela fait désormais huit matches sans victoire en Premier League pour les Spurs de Thomas Frank, seizièmes au classement. L'entraîneur danois était déjà privé d'une dizaine de joueurs sur blessure au coup d'envoi, et l'attaquant français Wilson Odobert s'est ajouté à la liste en première période. Tottenham reçoit son grand rival du nord de Londres, le leader Arsenal, le 22 février lors de la prochaine journée.

R.S

..Chelsea et Rosenior stoppés par Leeds (2-2)

Chelsea a perdu des points pour la première fois en Premier League depuis l'arrivée de l'entraîneur Liam Rosenior, mardi à domicile contre Leeds (2-2) qui a remonté un handicap de deux buts. Les Blues avaient enchaîné auparavant quatre victoires en autant de rencontres de championnat sous la baguette de l'ex-entraîneur de Strasbourg, nommé début janvier pour remplacer Enzo Maresca.

La belle série a été stoppée par un mal-classé, Leeds, à Stamford

Bridge et alors que son Chelsea

menait pourtant de deux buts. Cole Palmer et Joao Pedro, ses deux hommes en forme, ont pourtant mis Chelsea sur la voie d'un succès qui paraissait aisés.

Bien lancé par le premier, Pedro a faussé compagnie à ses gardes du corps dans la profondeur et piqué le ballon du pied droit devant le gardien (24e, 1-0). L'attaquant brésilien a ensuite obtenu un penalty qu'a transformé "Cold" Palmer, avec son sang froid habituel (58e, 2-0).

Mais la machine s'est enrayée en

suite, notamment défensivement. Le milieu défensif Moises Caicedo a concédé un penalty largement évitable, que s'est chargé de transformer Lukas Nmecha (67e, 2-1). Puis Noah Okafor a sanctionné les hésitations des Blues à l'issue d'une séquence chaotique dans la surface de réparation (73e, 2-2). Palmer a manqué l'immanquable dans le temps additionnel, à un mètre face au but vide, en envoyant sa reprise au-dessus (90e+4).

R.S



FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE)

MC El-Bayadh - ASO Chlef : malheur au vaincu

Pour la 3e semaine consécutive, le championnat de Ligue 1 Mobilis de football sera amputé de quatre rencontres concernant les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines inter-clubs de la CAF, lors de la 19e journée prévue vendredi et samedi dominée par le choc des reléables: MC El-Bayadh et ASO Chlef, alors que le CS Constantine s'offre une belle opportunité de consolider sa position de dauphin.

C'est la confrontation, MC El-Bayadh - ASO Chlef, qui attire l'attention générale, en raison de leur position au classement général. En effet, le MCEB (16e-11pts) accueillera dans son antre l'ASO (13e-18 pts) dans un match à "six points" ouvert à toutes les probabilités. Depuis quelques journées, les deux clubs ont enregistré un parcours diamétralement opposé. Le MCEB auteur d'une phase aller calamiteuse (6 pts), reste sur une série toujours en cours de 4 matches sans défaite (2 victoires-2 nuls), au moment où les Chélifiens marquent le pas en enregistrant 5 points en 4 matches (1 victoire - 2 nuls et 1 défaite). La défaite concédée lors de la 18e journée à domicile face à la JS Saoura (0-1) a compliqué la situation du club chélifien au moment où le MCEB décrochait un précieux nul à Sétif (0-0). Une victoire de la lanterne rouge, réduirait l'écart de 7 à 4 points entre les deux clubs en question, alors que la phase retour va entamer son dernier tiers de son parcours.

L'autre match concernant le bas du tableau, est programmé à Ouargla, où le MB Rouisset (9e - 23 pts), accueillera l'ES Mostaganem (15e-12 pts). Cette dernière est plus que jamais en danger, en récoltant 4 petits points lors de ses 4 der-



nières sorties.

Se contentant d'un nul blanc (0-0) devant le MC Oran, l'Espérance sera dans l'obligation de rattraper les points perdus, cette fois à Ouargla. Le MBR battu chez lui dimanche dernier par le CS Constantine (1-2), aura besoin de points supplémentaires pour assurer son maintien.

En revanche, tout va pour le mieux pour le solide dauphin le CSC (2e - 29 pts) qui jouera au stade "Hamlaoui" face à son voisin, l'ES Sétif (12e - 20 points) dans le derby de l'Est . Les Constantinois qui ont sur-

pris les promus du MBR, comptent poursuivre leur remontée, et confirmer du coup leur victoire en quarts de finale de la Coupe d'Algérie, face à l'ESS (2-1). L'Aigle noir qui traverse une période difficile (4 points) lors de la phase "retour", est proche plus que jamais de la zone de turbulences.

Le dernier match au programme de cette 19e journée mettra face à face, les clubs algérios du Paradou AC et de l'ES Ben-Aknoun. Les Pacistes (14e - 16pts) devraient se méfier d'une excellente équipe de

Ben-Aknoun (5e- 24 pts) qui flirte avec le haut du tableau. Le PAC, actuellement relégable, compte toutefois deux matches en moins, mais devra rapidement amorcer son redressement, pour améliorer son classement.

Cette 19e journée, sera tronquée de quatre rencontres concernant les clubs disputant la 6e et dernière journée de la phase continentale des poules : JS Saoura/CR Belouizdad, USM Khencela/USM Alger, JS Kabylie/MC Oran et MC Alger/ O. Akbou.

R.S

FOOT / LIGUE 2
AMATEUR -USM EL HARRACH

L'Assemblée Générale Ordinaire reportée au 16 février

'Assemblée Générale Ordinaire de l'USM El Harrach, initialement prévue ce mardi à Alger, a été finalement reportée au lundi 16 février courant, faute de quorum, a indiqué le club pensionnaire de Ligue 2 amateur de football.

Sur les 25 membres attendus, seuls 19 se sont présentés au rendez-vous. Parmi les absents, le président démissionnaire Sofiane Touahria, dont la présence était pourtant indispensable, car cette AGO était essentiellement destinée à la présentation des bilans moral et financier de son mandat. Dans ces conditions, il a été décidé de reporter les travaux de cette assemblée au 16 février courant, et cette fois, elle s'y tiendra, même si le quorum n'est pas atteint, car le règlement le permet.

Outre la présentation des bilans moral et financier du précédent mandat, il sera procédé également à l'installation des Commissions de candidatures et de recours, pour préparer l'Assemblée Générale Elective (AGE), qui permettra de désigner un nouveau président au club.

Pour rappel, Sofiane Touahria, avait présenté sa démission le 24 octobre dernier, estimant que les conditions ne lui permettaient plus de travailler sereinement. Fin novembre 2025, le club avait commencé à préparer une première Assemblée Elective, mais même après avoir attendu plusieurs jours, la commission de candidatures n'avait reçu aucun dossier pour la succession de Touahria.

Une impasse qui avait conduit à l'installation d'un directoire, pour gérer les affaires courantes du club au cours des deux derniers mois, avant de procéder à la préparation de cette deuxième AGE.

L'USMH, sociétaire du Groupe Centre-ouest de Ligue 2 amateur, occupe actuellement la deuxième place au classement avec 38 points, à six longueurs du leader la JS El Biar.

R.S

JS TIXERAÏNE (LIGUE 2 AMATEUR)

L'entraîneur Samir Tadjine remercié

La JS Tixeraine, sociétaire du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé mardi avoir mis fin aux fonctions du coach Samir Tadjine, étant qu'en entraîneur en chef de son équipe première.

"La Direction de la JS Tixeraine annonce une séparation à l'amiable avec l'entraîneur Samir Tadjine, qu'elle remercie pour tout ce qu'il a apporté au club pendant son passage" a-t-il indiqué dans un communiqué. Samir Tadjine était à la barre technique de la JST depuis trois ans, et ses débuts y étaient vraiment réussis, avec notamment deux accès consécutifs, qui ont propulsé le club en Ligue 2 amateur.

Seulement, l'adaptation à ce nouveau palier semble avoir été un peu plus difficile que les précédentes, puisque la JST occupe actuellement l'avant-dernière place au classement général du Groupe Centre-ouest, avec seulement douze unités au compteur, après 18 journées de championnat.

Quoique, le club ne compte que trois longueurs de retard sur ses prédécesseurs au classement, le RC Arbaâ et le GC Mascara, faisant que ses chances de maintien soient encore intactes.

La séparation avec le coach Samir Tadjine a d'ailleurs été décidée avec l'espoir de provoquer un déclivage chez les joueurs et les aider à obtenir de meilleurs résultats dans ce qui reste de la saison.

Lors de la 19e journée de Ligue 2, la JS Tixeraine affrontera le NA Hussein-dey, vendredi prochain à 15h00.

R.S

FOOT / LIGUE 2 (19E J)

L'US Biskra face à un sérieux test à Bejaia

Le leader du groupe Centre-Est, l'US Biskra, en baisse de régime ces dernières semaines, effectuera un déplacement périlleux à Bejaïa pour croiser le fer avec une équipe du MOB en regain de forme, à l'occasion de la 19e journée du championnat de Ligue 2, prévue vendredi et samedi. Une journée qui verra également le leader incontesté du groupe Centre-Ouest, la JS El Biar, recevoir le WA Mostaganem, avec pour objectif d'accroître l'écart sur ses poursuivants directs, notamment l'USM El Harrach.

GROUPE CENTRE-EST : L'US BISKRA SOUS PRESSION

Dans le groupe Centre-Est, le leader US Biskra (39 points) se rendra à Bejaïa pour affronter la MOB (5e, 32 pts), dans un rendez-vous très délicat pour les protégés de Samir Zaoui, désireux de préserver leur fauteuil de leader, désormais sérieusement menacé par leur dauphin, le CA Batha (37 pts).

Ce dernier, boosté par sa victoire dans le derby face à son rival de toujours le MSP Batha (2-1), accueillera la MO Constantine (10e, 23 pts) avec l'intention de confirmer son regain de forme et de guetter un faux pas du leader pour s'emparer de la première place, d'autant que seulement deux points le séparent de la première place.

Concernant la troisième place qualificative pour le tournoi d'accession en Ligue 1 professionnelle, l'US Chaouia (3e, 34 pts) et la JSD Jijel (4e, 33 pts) seront confrontées à des mis-

sions différentes. L'USC sera en appel à Bordj Menaiel pour affronter l'équipe locale (11e, 19 pts), engagée dans la lutte pour s'éloigner de la zone dangereuse. De son côté, la JSD recevra l'USSM El Khenchela (15e, 13 pts), équipe directement menacée de relégation et fragile en déplacement.

Dans la lutte pour le maintien, l'AS Khroub (13e, 18 pts) accueillera l'USM Annaba (6e, 28 pts) samedi, tandis que le NRB Beni Oulbane (12e, 18 pts) recevra le HC Chelghoum Laïd, lanterne rouge avec seulement trois points, dont le sort en Ligue 2 est déjà scellé.

Par ailleurs, le MSPB, en grande difficulté, se déplacera à Magra pour affronter le NCM (9e, 25 pts), dans un match compliqué pour le Mouloudia, qui abordera la rencontre avec un moral au plus bas après la défaite concédée dans le derby face au CAB.

==Groupe Centre-Ouest : la JS El-Biar pour creuser l'écart== Dans le groupe Centre-Ouest, cette journée offre une opportunité idéale au leader JS El Biar (44 pts) pour accentuer son avance, à l'occasion de la réception du WA Mostaganem (10e, 24 pts), toujours en difficulté loin de ses bases. Une occasion or pour pour les coéquipiers du vétéran Sid Ali Yahia Chérif de poursuivre leur cavalier seul en tête du classement et se rapprocher un peu plus du but.

Le premier poursuivant, l'USM El Harrach (38 pts) se déplacera à Adrar pour affronter la moins défaite équipe de la JSA (12e, 19 pts), avec l'ambition de revenir avec les trois points de la

victoire et de maintenir l'écart de six longueurs avec le leader.

Le deuxième poursuivant, le CR Témouchent, promu à la troisième place lors de la précédente journée avec 31 points, recevra le MC Saïda (11e, 22 pts) dans un match qui semble à sa portée afin de conserver sa position.

De son côté, le RC Kouba (4e, 30 pts), qui a compromis ses chances de jouer l'accession à la suite de récents résultats négatifs dont le dernier face à l'USMH (1-2), se rendra chez la lanterne rouge, l'US Béchar Djedid (8 pts), dans une rencontre favorable au club algérios pour renouer avec le succès.

La capitale abritera également un derby algérois entre le NA Hussein Dey (7e, 27 pts) et la JS Tixeraine (15e, 12 pts), menacée de relégation, dans un match qui semble a priori à l'avantage des "Sang et Or", tout en restant ouvert à une éventuelle surprise.

Le RC Arbaâ (14e, 15 pts), également concerné par la lutte pour le maintien, accueillera la JS Tiaret (9e, 25 pts), victorieuse du NAHD lors de la précédente journée, dans une confrontation délicate pour les deux équipes, notamment pour le RCA qui espère préserver ses chances de survie, ce qui passe obligatoirement par une victoire.

Enfin, le GC Mascara (15 pts) effectuera un déplacement difficile chez le WA Tlemcen (8e, 25 pts), dans le but de s'éloigner de la zone rouge, même si la mission s'annonce ardue face à une équipe réputée solide à domicile.

R.S

PORUGAL

Démission de la ministre de l'Intérieur

La ministre portugaise de l'Intérieur, Maria Lucia Amaral, a présenté sa démission et ses fonctions seront provisoirement assurées par le Premier ministre de droite Luis Montenegro, a annoncé mardi soir la présidence de la République.

Le chef de l'Etat sortant Marcelo Rebelo de Sousa a accepté la démission de la ministre, peut-on lire dans un communiqué sur le site internet de la présidence.

Mme Amaral a "estimé ne pas disposer des conditions personnelles et politiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions", précise le communiqué.

La ministre était sous le feu des critiques pour sa gestion de la crise liée aux intempéries meurtrières ayant frappé le Portugal ces derniers jours.

"La démission de la ministre de l'Intérieur est la preuve que le gouvernement a failli dans sa réponse à cette situation d'urgence", a aussitôt commenté auprès des médias le secrétaire général du Parti socialiste José Luis Carneiro.

Les vents violents ayant accompagné la tempête Kristin avaient fait cinq morts la semaine dernière au Portugal et provoqué de nombreux dégâts. La péninsule ibérique est en première ligne du dérèglement climatique en Europe et subit des vagues de chaleur de plus en plus longues et des épisodes de fortes pluies de plus en plus fréquents et intenses.

COLOMBIE

Le président Petro dit avoir réchappé à une tentative d'assassinat

Le président colombien Gustavo Petro a assuré mardi avoir réchappé à une tentative d'assassinat lundi lors d'un déplacement en hélicoptère. Lors d'un conseil des ministres retransmis en direct, M. Petro a expliqué que l'hélicoptère qui le transportait n'avait pu atterrir comme prévu dans le département de Cordoba, sur la côte caraïbe colombienne, car son équipe de sécurité "redoutait" que "l'on tire" sur l'appareil. "Nous avons pris le large pendant quatre heures et je suis arrivé là où cela n'était pas prévu, fuyant pour qu'on ne me tue pas", a-t-il expliqué. Le président de gauche, au pouvoir depuis 2022, affirme depuis des mois qu'une "nouvelle junte du narcotrafic" veut attenter à sa vie. Dans ce présumé complot figurerait des narcotrafiquants vivant à l'extérieur du pays et des guérilleros locaux, comme Ivan Mordisco, le criminel le plus recherché du pays qui dirige la principale dissidence de la guérilla des ex-Farc n'ayant pas signé l'accord de paix de 2016.

CANADA

Dix personnes tuées par des tirs dans et autour d'une école

Dix tirs dans un collège-lycée et dans une résidence à proximité ont fait dix morts mardi dans une région isolée de l'ouest du Canada, ont rapporté des médias citant la police, qui a précisé que l'auteur avait été retrouvé mort. Cette attaque s'est déroulée à Tumbler Ridge, une petite ville de 2.300 habitants au pied des Montagnes Rocheuses dans la province de Colombie-Britannique.

Au total, 27 personnes ont été blessées, dont deux grièvement et 25 autres plus légèrement, a indiqué la Gendarmerie royale du Canada dans un communiqué.

Selon plusieurs médias canadiens, l'auteur des tirs était une femme, mais dans l'immédiat la police a refusé de donner le moindre détail sur l'identité du suspect lors d'une conférence de presse en fin de journée.

CAMEROUN

Paul Biya annonce un nouveau report des élections législatives et municipales



Le président camerounais Paul Biya a annoncé mardi soir un "léger réajustement" du calendrier des élections législatives et municipales, dans son traditionnel discours annuel adressé à la jeunesse, alors que la convocation du corps électoral était prévue pour début février.

Initialement attendus l'année dernière, ces scrutins avaient déjà fait l'objet d'un premier décalage, avec une reprogrammation annoncée pour début 2026.

Cette nouvelle décision prolonge une situation institutionnelle exceptionnelle au Cameroun, marquée par l'expiration progressive des mandats des députés et des conseillers municipaux.

Dans son allocution télévisée à l'occasion de la 60e Fête de la Jeunesse, une rare apparition publique, le chef de l'Etat de près de 93 ans réélu en octobre a expliqué le report des élections par "certaines contraintes impérieuses", tout en assurant du "respect des dispositions pertinentes des lois et, tout particulièrement, de la Loi fondamentale".

Paul Biya a également évoqué "le renouvellement, en préparation, des dirigeants des sociétés d'Etat" ainsi que "la formation du prochain gou-

vernement", très attendue par l'opinion. Il avait déjà annoncé le 31 décembre 2025 ce remaniement, sans qu'aucune nomination ne soit intervenue depuis.

Le président a reconnu, dans son intervention, les difficultés d'insertion professionnelle auxquelles font face de nombreux jeunes Camerounais.

Certains se sentent "désenparés" devant les obstacles pour trouver un emploi ou concrétiser leurs projets, a déclaré Paul Biya, les exhortant à persévérer et à garder confiance en leurs capacités.

Il a par ailleurs appelé la jeunesse à faire preuve de responsabilité et à se détourner "de la délinquance, de l'abus d'alcool, de l'usage des stupéfiants et de l'utilisation excessive des réseaux sociaux" tout en annonçant des mesures pour mieux protéger les jeunes filles contre les harclements et les abus.

Des réformes seront engagées pour améliorer le fonctionnement de l'Etat et poursuivre la lutte contre "la corruption et les détournements de deniers publics", a assuré le chef de l'Etat.

ZIMBABWE

Le gouvernement approuve un projet prolongeant le mandat du président

Le gouvernement du Zimbabwe a approuvé mardi un projet de large réforme constitutionnelle qui doit prolonger le mandat du président de deux années supplémentaires, selon un communiqué diffusé après sa présentation en Conseil des ministres.

Au pouvoir depuis 45 ans dans ce pays d'Afrique australe, le parti Zanu-PF avait voté en octobre une résolution pour étendre de 2028 à 2030 le mandat du président Emmerson Mnangagwa (au pouvoir depuis 2017), qui ne peut se représenter après deux exercices.

La réforme, qui prévoit également l'élection du président par le parlement plutôt qu'au suffrage direct, doit encore être approuvée par le Parlement, où le parti au pouvoir dispose de la majorité des deux tiers nécessaires.

ARGENTINE

Des policiers sanctionnés après une manifestation pour des hausses de salaires



Une vingtaine de policiers de la province de Santa Fe, dans le nord de l'Argentine, ont été sanctionnés mardi à l'issue d'une manifestation, émaillée de violence selon les autorités, pour réclamer de meilleures salaires.

Plusieurs dizaines de policiers,

accompagnés de leurs familles, se sont rassemblés mardi devant le siège de leur direction à Rosario, principale ville de la province, et ont organisé un "concert de sirènes" de voitures de patrouille. Dans la nuit de lundi, d'autres

actions de protestation ont vu des policiers, beaucoup en civil ou masqués, dans des face-à-face tendus avec des collègues en fonction, ainsi que des abandons de poste et des voitures de police immobilisées, ont dénoncé les autorités.

"Nous enquêtons sur de possibles délits pénaux de groupes marginaux", a déclaré mardi à la presse le ministre de la Justice et de la Sécurité de la province, Pablo Cococioni, annonçant la suspension de 20 policiers, avec retrait de leur arme de service.

OUVERTURE À ADDIS-ABEBA DES TRAVAUX DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Intégration africaine et climat au menu

La 48e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) s'est ouverte mercredi dans la capitale éthiopienne, en prélude au 39e Sommet des chefs d'État et de gouvernement prévu samedi et dimanche. Cette réunion ministérielle stratégique rassemble les ministres africains des Affaires étrangères autour des grands défis politiques, sécuritaires et de développement auxquels le continent est confronté.

L'Algérie y est représentée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de prendre part aux travaux.

Cette session intervient dans un contexte qualifié de « délicat » par le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Yousouf, qui a insisté sur l'importance stratégique du sommet à venir. Les ministres examineront plusieurs dossiers majeurs, notamment le rapport de la 51e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP), tenue du 12 au 30 janvier, ainsi que le rapport sur la participation de l'UA au G20.

Les travaux porteront également sur l'adoption des rapports des commissions présidentielles relatifs au Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), un instrument clé dans la gestion des crises sanitaires sur le continent. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Comité des dix (C-10) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que les enjeux climatiques figurent aussi parmi les priorités à l'ordre du jour.

Outre ces discussions, les ministres procéderont à l'élection de dix nouveaux membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, de trois membres de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et de sept membres du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE). Ces renouvellements sont déterminants pour le fonctionnement institutionnel de l'organisation pan-africaine.

À l'ouverture des travaux, Mahmoud Ali Yousouf a mis l'accent sur les défis persistants liés à la stabilité politique et aux crises sécuritaires. « La stabilité politique et les crises sécuritaires ainsi que les conflits en Afrique demeurent une grande préoccupation pour l'UA », a-t-il déclaré, soulignant que ces « questions difficiles » feront l'objet de délibérations approfondies par les dirigeants africains.

Syrie. L'effondrement de l'intérieur de l'autonomie kurde

LA DÉFAITE DES FORCES DÉMOCRATIQUES SYRIENNES (FDS) N'EST PAS SEULEMENT MILITAIRE, ELLE MARQUE AUSSI L'ÉCHEC D'UN MODÈLE POLITIQUE AUTORITAIRE. MINÉES PAR LES CONTRADICTIOMS INTERNES ET AVEUGLES AUX TRANSFORMATIONS À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE, NOTAMMENT DEPUIS LE DÉPART DE BACHAR AL-ASSAD, ELLES SE SONT EFFONDRAÉES EN QUELQUES JOURS, SANS COMBATS MAJEURS.

Par Arthur Quesnay *

La fin de l'Administration autonome du nord et l'est de la Syrie (AANES) avec la reprise de Raqqqa par le pouvoir central le 18 janvier 2026, est d'abord une conséquence de la fin de la guerre contre l'organisation de l'État islamique (OEI) tel qu'elle était structurée depuis 2014. Jusque-là, il s'agissait pour les États-Unis et leurs partenaires de la Coalition de soutenir des acteurs non étatiques pour lutter contre l'organisation djihadiste.

Or, avec la chute du régime de Bachar Al-Assad en décembre 2024, les États occidentaux qui ont soutenu la construction de l'AANES et armé les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont progressivement privilégié une logique de reconstruction de l'État syrien et de la souveraineté nationale. En septembre 2025, l'intégration de Damas dans la Coalition globale contre l'OEI a confirmé cette tendance et privé l'entity kurde de son levier stratégique. Ne restait pour les pays occidentaux que la question du sort des 9 000 prisonniers de l'OEI et des milliers de civils encore présents dans le nord-est du pays.

Dans le même temps, un alignement régional — des pays du Golfe à la Turquie — s'est dessiné autour de la restauration d'un centre étatique fort, hostile aux expériences autonomistes armées. Dès lors, faute de soutien régional, l'intégration de l'AANES à l'État syrien devenait la seule voie réaliste pour les autorités kurdes, encore fallait-il en définir les modalités. À cette fin, les États-Unis et la France ont fait pression sur l'AANES pour engager un cycle de négociations avec Damas. Débuté le 10 mars 2025, celui-ci s'est très vite enlisé à cause d'une contradiction majeure : le pouvoir central affirmait sa souveraineté et le retour de l'État dans l'ensemble du territoire afin de clore la guerre civile, tandis que les autorités kurdes cherchaient une forme de cogestion du territoire et le principe d'une région de facto autonome. Ainsi, la transformation des rapports de forces régionaux et l'enlisement des négociations laissaient présager un conflit prochain, d'autant plus que l'escalade militaire était constante tout au long de la ligne de front sur les bords de l'Euphrate.

UNE REVOLUTION DANS LA REVOLUTION
Sur le plan militaire, la rapidité de la défaite, qui a eu lieu en quelques jours, s'explique par les contradictions internes du projet politique de l'AANES. Lors de sa création en 2015, l'administration et son projet de « confédéralisme démocratique » représentaient pour les populations kurdes, arabes et les autres minorités de la région le seul moyen de survie face à l'OEI. Elle s'est imposée ensuite comme une alternative à la dictature de Bachar Al-Assad. Cette entité politique était toutefois structurée par la branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui, depuis 2012, réprime toute opposition dans les territoires sous son contrôle afin de réaliser sa propre « révolution » au sein de la Révolution syrienne. De fait, l'AANES représentait dès ses débuts un modèle de gouvernance autoritaire reposant sur un appareil sécuritaire aux mains des cadres kurdes du PKK. Cet autoritarisme était régulièrement contesté par la population et décrié par les partenaires de la Coalition, sans qu'aucun ne réussisse à réformer ce système. La répres-

sion contre les opposants s'est même renforcée au nom de la lutte contre l'OEI, un amalgame qui était devenu un lieu commun dans le Nord-Est syrien. C'est dans ce cadre que se développent les contradictions d'un système alternant mobilisation idéologique et répression de la société. La population kurde était particulièrement visée par la mobilisation idéologique, en particulier via des académies politiques et des réseaux clientélistes partisans. La volonté de transformer la société à notamment abouti à une réforme catastrophique du système éducatif et à la mise en place d'un contrôle par le bas, via des conseils de quartiers, la population kurde n'ayant d'autre choix que d'accepter cette politisation forcée, et craignant en particulier la conscription forcée et les arrestations.

De leur côté, les populations arabes, soit 70 à 80 % de l'ensemble des habitants du Nord-Est syrien, étaient moins visées par ces mobilisations idéologiques du parti, mais durement contrôlées. Une hiérarchie identitaire plafonnait leur intégration au « confédéralisme démocratique ». Si les habitants arabes participaient au projet, représentant 70 % des quelque 60 000 FDS, des 30 000 Assayech (les forces de sécurité locales kurdes) et des 120 000 fonctionnaires employés de l'administration civile, ils étaient relégués à des postes subalternes et sous surveillance étroite des cadres du PKK, les cadres. Enfin, cette économie politique du parti contre la société se retrouvait dans le secteur financier qui assurait d'importants revenus au PKK, tandis que les investissements dans les services publics et les infrastructures restaient limités.

UNE INSURRECTION EN GESTATION

En décembre 2024, la chute du régime d'Assad soulève une vague d'espoir dans la région, celle d'un recul de la tutelle autoritaire du PKK et du retour de l'État syrien. Les habitants de l'AANES qui osent sortir manifester sont réprimés et les potentiels opposants traqués par les services de sécurité. L'ouverture actuelle des centres de détention permet de mieux comprendre ce système avec la libération de nombreux adolescents arrêtés pour des faits considérés comme politiques : possession du nouveau drapeau syrien ou d'images d'Ahmed Al-Charaa, relais de chansons liées à la révolution syrienne... Les services de renseignement kurdes surveillaient les réseaux sociaux. Un contenu supprimé pouvait mener à une arrestation. Les accusations formulées relevaient souvent du terrorisme, de la fuite d'informations ou de l'atteinte à la sécurité. Tous les témoignages des personnes libérées font état de passages à tabac réguliers et de tortures.

Le système répressif kurde anticipait ainsi une insurrection et tentait d'arrêter tout élément mobilisateur. Cependant, ce n'est pas une mobilisation organisée qui a fait tomber la région, mais un soulèvement populaire. La répression ne faisait que renforcer un inévitable qui était devenu pensable depuis la chute du régime de Bachar Al-Assad.

Dès le début des opérations de l'armée syrienne contre les quartiers kurdes d'Alep, le 6 janvier 2026, l'état d'urgence est décreté dans les régions arabes du Nord-Est syrien. Selon un plan préétabli, les FDS se sont déployés sur des lignes de défense soigneusement préparées avec des centaines de kilomètres de tunnels. Cependant, l'ensemble de ce dispositif s'est effondré

dans la nuit du 17 au 18 janvier lorsque l'armée syrienne prend la ville de Tabka, au sud de l'Euphrate, et se dit prête à avancer sur Raqqqa. Selon de nombreux entretiens réalisés, les FDS avaient reçu l'ordre de combattre, mais elles se sont délitées au contact.

On observe la même situation sur toute la ligne de feu de Deir ez-Zor à Raqqqa, où les unités arabes des FDS, majoritaires, ont fait déflection ou se sont mutinées, neutralisant l'ensemble de leur groupe de combat et obligeant les officiers kurdes syriens et les cadres du PKK à prendre la fuite. Il est encore trop tôt pour avoir un décompte des pertes, mais la majorité des morts se comptent soit dans les rangs des FDS arabes, exécutés pour désertion par leurs officiers, ou parmi les officiers kurdes, tués par leurs hommes alors qu'ils essayaient de fuir. D'après différentes sources, les forces kurdes auraient perdu plus de 550 hommes contre 250 côté gouvernement.

À TELL BRAK, UNE BATAILLE DE QUELQUES MINUTES

Dans le même temps, les autorités kurdes de l'AANES ont dû faire face à un soulèvement populaire qui a commencé au matin du 18 janvier et qui s'est amplifié à mesure que l'armée syrienne se déployait. Des contingents de combattants kurdes du PKK ont reçu l'ordre de mener une répression brutale, mais sont très vite dépassés. À Raqqqa par exemple, les civils sont descendus dans la rue dès 8 heures du matin. Les rassemblements étaient d'abord hésitants à cause des tirs de snipers qui ont fait 22 morts et une centaine de blessés, selon les hôpitaux de la ville. Cependant, dès midi, les forces kurdes ont battu en retraite devant une mobilisation massive. L'entrée de l'armée syrienne vers 17 heures relève alors davantage d'une opération de sécurité pour protéger les civils des derniers snipers encore actifs.

L'effondrement des FDS dans la ville de Tell Brak est encore plus éloquent.

Malgré l'importance stratégique de cette ville, située sur la route entre Qamishli et Hassaké, et des défenses impressionnantes, les combats ne durent pas plus de quelques minutes. On y dénombre 185 FDS d'origine arabe encadrés par 35 officiers kurdes et 8 cadres du PKK, dont cinq ne parlent pas arabe et donnant leurs ordres via des traducteurs — selon des entretiens réalisés avec des déserteurs et habitants de la ville.

À l'arrivée de l'armée syrienne au camp d'Al-Hol le mardi 20 janvier, certains soldats arabes des FDS contactent des connaissances côté gouvernement. Ils proposent à ces derniers de se rendre et préparent une mutinerie contre leurs officiers kurdes, contre l'assurance d'une avancée de l'armée syrienne sur Tell Brak afin de les protéger. La manœuvre a lieu le mercredi 21 janvier. L'armée syrienne met plus de temps que prévu sur des routes minées et sous les tirs de drones suicidaires. Les insurgés parviennent cependant à neutraliser les points névralgiques de la ville, tandis que sa population arabe se soulève. Les officiers et cadres kurdes s'enfuient, faisant 7 morts civils dans des tirs de dégagement. Là encore, l'armée syrienne entre dans une ville libérée sans tirer un coup de feu.

Si la crise de Souéida en juillet 2025 relève d'une fazaa, soit une mobilisation tribale d'envergure qui oppose tribus bédouines et druzes, la dynamique dans

l'Est syrien est avant tout une « intifada », soit un soulèvement. Il reste à déterminer dans quelle mesure Damas a discrètement activé des contacts avec certains chefs arabes des FDS et incité à la défection. En revanche, le moteur de la révolte ne réside pas dans des réseaux tribaux, mais chez d'anciens combattants de l'Armée syrienne libre ou des cadres locaux réfugiés à Idlib durant la guerre civile. De nombreux entretiens révèlent que ce sont eux qui ont formé les premiers groupes d'insurgés lors de la nuit du 17 au 18 janvier 2026.

LA TRANSITION POLITIQUE EN QUESTION

Paradoxalement, l'effondrement des FDS a sauvé le Nord-Est syrien d'un conflit communal. Là où le projet politique du PKK préparaît la société à un long combat, les défections et mutineries ont rendu caduque la doctrine militaire du parti. De même, les centaines de kilomètres de tunnels et les milliers de tonnes d'armes accumulées en prévision d'une guerre contre la Turquie et ses forces alliées n'ont pas pu arrêter une insurrection populaire. Le PKK avait tenté de préparer la société de l'AANES à une guerre qui n'aura pas eu lieu du fait du soulèvement de la population.

Cette absence de combats permet pour le moment au commandement kurde syrien de l'AANES d'être libéré de la pression du PKK pour réengager le processus politique d'intégration. L'accord conclu le 29 janvier 2026 représente ainsi une avancée majeure pour la population kurde, tout en actant la défaite politique et militaire du PKK en Syrie. Ce compromis garantit la protection des zones kurdes ainsi que la reconnaissance de droits culturels et politiques, qui doivent être inscrits dans la constitution. Sur le plan sécuritaire, l'accord prévoit l'intégration de trois brigades kurdes dans la région de Hassaké et d'une brigade à Ain Al-Arab (Kobané).

Ce volet est déterminant, car il permet l'incorporation des fonctionnaires de l'Administration autonome, des Assayech et des combattants des Unités de protection du peuple (YPG), branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD) kurde, au sein des institutions et de l'appareil d'État syrien, malgré les divergences passées sur les modèles de gouvernance. Enfin, la question des employés civils constitue un pilier essentiel de cet accord. Les quelque 150 000 fonctionnaires de l'ancienne administration autonome, y compris ceux des régions arabes comme Deir ez-Zor et Raqqqa, restent en poste. Damas s'est engagé à les intégrer dans le corps étatique après une procédure de vérification de leurs qualifications.

Dans cette optique de pacification, Damas s'est engagé à ne pas faire intervenir l'armée régulière dans les régions à majorité kurde. Contrairement aux interventions passées sur la côte ou à Souéida, où le manque de discipline des troupes avait conduit à des massacres, la transition actuelle dans les régions kurdes semble s'orienter vers un modèle de passation politique. Cette dernière est encore fragile, la question étant de savoir si le PKK va tenir de réimposer son contrôle sur la société kurde ou accepter de se retirer. La mobilisation kurde que l'on observe actuellement est ainsi portée d'ouverture politique avec le retour de partis kurdes syriens, tandis que la population rejette la mainmise du PKK.

*Chercheur en science politique affilié à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne.

FESTIVAL DU THÉÂTRE COMIQUE DE MÉDÉA 2026

Les candidatures pour la 16e édition sont lancées



Le Festival national du Théâtre comique de Médéa (FNTC), a ouvert les candidatures pour participer à la seizième édition du festival, qui se déroulera du 30 juin au 5 juillet 2026. Cet événement phare se tiendra à la maison de la culture Hassan-El-Hassani.

Cette édition spéciale est dédiée à l'artiste de renom Saleh Augrout, en hommage à son illustre carrière et à sa contribution exceptionnelle au théâtre. Son œuvre a ancré la comédie engagée dans le paysage ar-

tistique algérien, élavant le théâtre comique du simple divertissement à un discours artistique qui reflète les préoccupations de la société avec un esprit satirique et perspicace.

La participation est ouverte aux troupes, coopératives, et associations théâtrales professionnelles et amateurs qui activent sur la scène théâtrale nationale ou locale.

La sélection des pièces qui seront programmées lors de cette édition est confiée à une commission composée d'artistes comédiens et

d'académiciens et se fera suivant des critères bien définis pour préserver la vocation de ce Festival et offrir également aux amateurs du 4e art, en particulier les férus du théâtre comique, des pièces qui répondent à leurs attentes. Les monologues et sketches sont exclus de l'événement. En outre, les postulants doivent envoyer, sur support vidéo, le spectacle proposé pour participer à ce Festival afin de permettre aux membres de la commission d'examiner et d'approuver les pièces susceptibles de fi-

gurer dans le programme final de la compétition. L'annonce des spectacles retenus pour cette nouvelle édition aura lieu avant le 1er juin prochain. La pièce qui décrochera le Premier Prix sera sélectionnée directement pour participer à la prochaine édition du Festival national du théâtre professionnel.

Le programme de l'événement comprend également un spectacle d'ouverture et un spectacle d'honneur hors compétition, qui seront choisis par le comité d'organisation.

Cinema/ Critiques : "La Voix de Hind Rajab" meilleur film arabe

L'Association des critiques de cinéma égyptiens a choisi le film "La voix de Hind Rajab" de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, comme le meilleur film arabe projeté au cours de l'année écoulée, 2025, et "Abu Zaabal 89", de Bassam Mortada, a été choisi comme le meilleur film égyptien.

Dans la compétition arabe, «La Voix de Hind Rajab», de Kaouther Ben Hania, a remporté le prix du meilleur film arabe avec 11 voix, soit l'ensemble des membres du comité de sélection, tandis que le film «Yunan», du réalisateur syrien Amir Fakhreddine, résidant en Allemagne, a reçu 7 voix.

Ce film relate des faits réels survenus début 2024 quand une fillette gazaouie de cinq ans, Hind Rajab, est assassinée par 335 tirs de l'armée israélienne lors de son invasion de la bande de Gaza, après être



restée pendant des heures bloquée parmi les cadavres des membres de sa famille tués avant elle. L'avant-première mondiale de cette production a lieu début septembre 2025 à la Mostra de Venise, où elle est primée du Lion d'argent - Grand prix du jury. Le film obtient en 2026 une nomina-

tion à l'Oscar du meilleur film international. Le premier film égyptien fut "Abu Zaabal 89", réalisé par Bassam Mortada, a obtenu 9 votes, tandis que le film "El Sett", de Marwan Hamed, n'a reçu que 3 votes, reflétant la soumission des critiques à l'opinion de la rue égyptienne, qui n'était pas sa-

tisfaite de l'image d'Oum Kalthoum dans le film. Le film "Simmers", réalisé par Ryan Coogler, a remporté le prix du meilleur film en langue étrangère, ex aequo avec les films "Battlae After Battl'e", Ogonia et "Hamnet", chacun ayant obtenu 5 votes.

N.C

Mohammed Jaber remporte le prix Sharjah de la créativité théâtrale arabe

Le dramaturge koweïtien Mohammed Jaber remporte le "Prix Sharjah de la créativité théâtrale arabe" lors de sa 19e édition et les Journées du théâtre de Sharjah rendent hommage à l'artiste et écrivain Jamal Ahmed Ali.

Le 19e célèbre la carrière remarquable du Mohammed Jaber et son rôle important dans le développement du théâtre arabe. Jaber est profondément lié à l'âge d'or du théâtre koweïtien. Il est reconnu comme un exemple éloquent d'artiste autodidacte ayant contribué à rehausser le prestige du théâtre koweïtien et arabe.

Mohammed Jaber sera honoré lors de la cérémonie d'ouverture des 35èmes Journées du Théâtre de Sharjah, le 24 mars prochain. Un débat spécial sera consacré à sa carrière et un livre retracant les moments clés de son parcours artistique sera publié.

Le prix Sharjah de la créativité théâtrale arabe a été créé en 2007 et récompense les personnes ayant une expérience théâtrale arabe pionnière et remarquable.

N.C

La Momie 4 se précise avec une date et le retour du duo original

Universal a fixé la sortie de "La Momie 4" en 2028 et a confirmé le retour de Brendan Fraser et Rachel Weisz au casting chez Universal. La date de sortie du prochain volet de La Momie au 19 mai 2028 aux États-Unis.

Par ailleurs, le long métrage marque le retour de Brendan Fraser et de Rachel Weisz. L'acteur reprend le rôle de Rick O'Connell, alors que l'actrice incarne de nouveau Evelyn Carnahan, déjà présente dans les premiers films de la saga. La réalisation revient à Matt Bettinelli-Olpin et Tyler Gillett, connus sous le nom de Radio Silence. Les deux cinéastes signent aussi le scénario avec David Coggeshall.

Pour mémoire, le premier opus est sorti en 1999, suivi par "Le Retour de la momie" en 2001 puis par "La Momie : La Tombe de l'empereur Dragon" en 2008. Brendan Fraser a participé aux trois films, alors que Rachel Weisz n'apparaît pas dans le troisième volet.

Enfin, un autre film lié à la momie verra le jour chez Warner Bros. Lee Cronin dirige ce long métrage, produit par Jason Blum et James Wan, avec Jack Reynor, Laia Costa, Verónica Falcón et May Calamawy.

N.C

Disparition : Décès du cinéaste coréen Jeong Jin-woo

Le réalisateur sud-coréen Jeong Jin-woo, figure majeure du cinéma national des années 1960 et 1970, est décédé à l'âge de 88 ans.

Jeong détient le record du plus jeune réalisateur de l'histoire du cinéma sud-coréen. Il avait réalisé son premier long métrage, "The Only Son", en 1962, à l'âge de 24 ans, alors qu'il était encore étudiant en quatrième année à l'université Chung-Ang.

Reconnu comme un cinéaste novateur, il fut le premier cinéaste à intégrer, en dépensant sa propre fortune, la sonorisation synchronisée dans l'industrie cinématographique sud-coréenne à la fin des années 1970, à une époque où l'enregistrement du son s'effectuait encore majoritairement en postproduction, faute d'équipements adaptés.

Son film "Shall Cuckoo Sing at Night" (1980) a rencontré un large succès et a été récompensé à la 19e édition des Grand Bell Awards, en remportant neuf distinctions, dont celles du meilleur acteur (Lee Dae-keun), de la meilleure actrice (Jeong Yun-hie) et de la meilleure photographie. L'année suivante, «The Parrot Cries with Its Body», avec Jeong Yun-hie en tête d'affiche, a également été primé aux Grand Bell Awards, avec six récompenses.

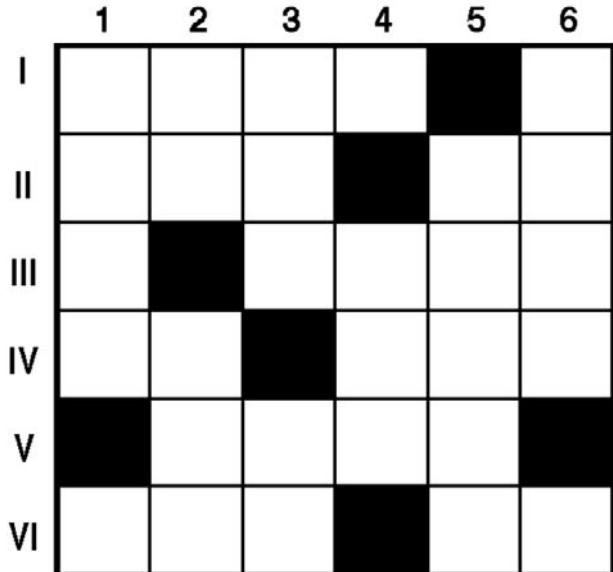
Son œuvre «Adultery Tree», réalisée en 1984 et sortie en 1985, est considérée comme l'un des sommets de sa filmographie. Le film lui a valu le Grand Prix et le prix du meilleur réalisateur à la 23e édition des Grand Bell Awards et a été sélectionné à la 42e Mostra de Venise.

Au cours de sa carrière, Jeong a réalisé 54 films et produit 135 œuvres par l'intermédiaire de sa société Woojin Film. Il s'est également distingué par son engagement en faveur des droits des professionnels du cinéma en fondant l'Association coréenne des réalisateurs en 1967, l'origine de l'actuelle Guilde des réalisateurs de Corée (DGK), en place depuis 2005, ainsi que la Fondation pour le bien-être des cinéastes coréens en 1984.

En 1989, il a fondé le complexe cinématographique Cine House, contribuant à la modernisation de l'exploitation cinématographique en Corée du Sud.

N.C

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

Report de deux traversées entre Skikda et Marseille

Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, mardi dans un communiqué, le report de deux traversées programmées pour ce week-end entre Skikda et Marseille (France), en raison du mauvais temps annoncé. Ainsi, la traversée Marseille-Skikda, initialement prévue hier 11 février, est reportée à dimanche 15 février à 13h00, a précisé le communiqué. La traversée Skikda-Marseille, prévue initialement pour aujourd'hui est, quant à elle, reportée à lundi 16 février à 16h00, a ajouté la même source.

EXERCICE "SEISMEX 2026" À BOUIRA

Le professionnalisme de la Protection civile loué

La Protection civile a démontré un haut niveau de professionnalisme, de compétence et de dévouement dans la gestion des risques en temps de crise majeure, ainsi qu'une grande technicité, lors d'une manœuvre nationale simulant un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter, actuellement en cours à Bouira. Lancées depuis vendredi dernier, les opérations sur le terrain s'intensifient pour tenir de secourir et de sauver des vies humaines, ainsi que les victimes fictives d'un séisme d'une forte magnitude simulé dans le cadre de cette

manœuvre à laquelle participent plus de 6000 éléments de la protection civile issus de 44 détachements de renfort aux premières interventions (DRPI). "Ces DRPI sont venus de 43 wilayas pour participer à cette manœuvre fictif, selon le scénario de la manœuvre", a expliqué à l'APS le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la protection civile (DGPC). Il s'est dit très satisfait du haut niveau de professionnalisme et de compétences mis en œuvre sur le terrain dans le cadre de cet exercice national baptisé "Seismex 2026". "Les unités engagées sur le terrain ont mené 549 exercices en une journée afin d'apporter une aide et des secours aux personnes blessées et d'évacuer les victimes de ce tremblement de

terre virtuel qui a frappé Bouira et ses environs", a-t-il encore expliqué. La rapidité avec laquelle les 44 DRPI de 43 wilayas ont été déployés en 20 heures, "est un exploit et un progrès en matière de mobilisation sur le site de la manœuvre", s'est-il réjoui.

ORAN

Saisie de plus de 9 kg de cocaïne

La brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Oran Extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé à la saisie de 9,11 kg de cocaïne et de 2,818 kg de kif traité, ainsi qu'à l'arrestation de deux individus, a indiqué, hier, la Direction gé-

nérale des Douanes algériennes. La même source a précisé que l'opération a également permis la saisie d'une somme d'argent estimée à 3.319.000 DA, en plus de deux véhicules. Les deux individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia afin de poursuivre les procédures d'enquête, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, des tentatives d'introduction de près de 11 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 4 au 10 février en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. En outre, 2.284.797 comprimés psychotropes ont été saisis, en plus de l'interception de 26 narcotaïquants, a ajouté la même source.

OOREDOO ALGERIE

Hausse de 13,9% du chiffre d'affaires en 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a réalisé un chiffre d'affaires de 119,1 milliards de dinars en 2025, en progression de 13,9% par rapport aux 104,6 milliards de dinars enregistrés en 2024, a indiqué un bilan financier de l'opérateur. Selon la même source, le résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) s'est établi à 53,4 milliards de DA en 2025, contre 44,2 milliards de DA par rapport à l'année 2024, enregistrant une progression de 21%.

Ooredoo Algérie a consacré, dans le cadre de sa politique d'investissement à long terme, 35,3 milliards de DA en 2025 contre 16,7 milliards de DA en 2024, soit une augmentation de 111,3%, "destinés au renforcement, à la modernisation et à l'extension de son réseau à travers l'ensemble du territoire national", a noté le bilan. "Ces investissements,

réalisés notamment dans le cadre du Service universel des communications électroniques (SUT), ont permis d'accompagner le lancement de la 5G en Algérie, tout en améliorant durablement la qualité de service pour l'ensemble des clients", a indiqué l'opérateur.

A fin décembre 2025, le parc clients de Ooredoo Algérie s'élevait à 15,32 millions d'abonnés, contre 14,73 millions d'abonnés par rapport à la même période de l'année 2024, soit une augmentation de 4%.

Cité dans ce bilan, le directeur général d'Ooredoo Algérie, Roni Tohme, a déclaré que "l'année 2025 a marqué un tournant majeur pour le secteur des télécommunications en Algérie avec le lancement de la 5G", ajoutant que l'opérateur "a consacré d'importants investissements pour renforcer son réseau et accompagner cette nouvelle génération de technologie".

AFFAIRE ANEP 2

Des ex-ministres condamnés en appel pour dilapidation de fonds publics

La chambre pénale près la Cour d'Alger a rendu, hier mercredi, ses décisions dans l'affaire de corruption ayant touché l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEPE), connue médiatiquement sous l'appellation « ANEP 2 ». Le verdict comporte des condamnations à des peines diverses à l'encontre d'anciens ministres et de hauts responsables du secteur de la communication.

Selon des sources médiatiques concordantes ainsi qu'une équipe d'avocats suivant le dossier, la chambre pénale (juridiction de second degré) a confirmé la peine de six (6) ans de prison ferme prononcée à l'encontre de l'ancien ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

Elle a également condamné l'ancien ministre Hamid Grine à deux (2) ans de prison ferme.

Les décisions ont aussi concerné l'ancien directeur général de l'Agence nationale d'édition et de publicité, Amine Chikhi, qui a écopé de six (6) ans de prison ferme. Ces condamnations interviennent à l'issue de poursuites pour de lourdes charges, notamment « dilapidation de deniers publics, octroi d'avan-

tages indus à autrui et abus de fonction dans la distribution de la publicité institutionnelle », des faits qui ont ébranlé le secteur des médias et de la publicité au cours des dernières années.

Dans le cadre de l'action civile, la cour a en outre condamné Djamel Kaouane et Amine Chikhi à verser une indemnité d'un million de dinars au profit de l'Agent judiciaire du Trésor.

Les faits reprochés remontent à la période comprise entre 2015 et 2019, tandis que l'enquête a été ouverte en 2023, après que les investigations de la police judiciaire ont mis au jour de graves irrégularités liées aux contrats de publicité conclus avec des organes de presse.

Ces irrégularités consistaient notamment en l'octroi d'espaces publicitaires publics à de très petits journaux, voire à des publications fictives ou inexistantes. Le parquet a estimé qu'il s'agissait d'un « abus de fonction et d'un détournement de fonds publics », ainsi que de pratiques de « favoritisme dans le choix des titres de presse bénéficiaires ».

R.N

LA NATION

Jeudi 12 Février 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:18	13:00	15:49	18:18	19:52

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

COMMISSION MINISTÉRIELLE DE LA FATWA

Appel à éviter le gaspillage durant le Ramadhan



La Commission ministérielle de la fatwa a appelé, en prévision du mois de Ramadhan, à rationaliser la consommation, à éviter l'excès et le gaspillage et à faire preuve de prudence sur les routes, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. A l'approche du mois de Ramadhan, la Commission ministérielle de la fatwa a tenu, lundi, une réunion consacrée à "l'examen de plusieurs questions liées aux règles du jeûne et à ses finalités, ainsi qu'aux comportements individuels et sociaux qui accompagnent ce mois sacré", a précisé le communiqué. "Partant de son devoir religieux et de sa responsabilité scientifique dans la sensibilisation

de la société conformément au référent religieux national, et soucieuse de faire du mois de Ramadhan une occasion de bienfaisance, de piété et de renforcement des valeurs de foi, de solidarité et d'entraide, la Commission a émis une série d'orientations pour le mois sacré", a souligné la même source.

A ce titre, la Commission a exhorté les jeûneurs à "rationaliser leur consommation, en évitant l'excès et le gaspillage" et à "s'imprégner de la jurisprudence du jeûne conformément au référent religieux national", tout en appelant les conducteurs à "faire preuve de prudence et de vigilance sur les routes". Elle a aussi invité les citoyens à se référer aux personnes compétentes et spéciali-

sés pour la fatwa et à solliciter l'avis des médecins, notamment en ce qui concerne les autorisations du jeûne.

La Commission a, par ailleurs, appelé les commerçants à "incarner les valeurs de bienfaisance, de compassion, d'intégrité et d'honnêteté, en s'abstenant de toute fraude ou hausse exagérée des prix". Elle a en outre insisté sur la nécessité de "respecter le calendrier officiel établi par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), notamment pour les horaires de l'Imsak et l'Iftar", rappelant "la légitimité de s'acquitter de Zakat El-Fitr en numérique".